

Les phanères humains dans l'art paléolithique.

Brigitte & Gilles Delluc

Département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France.
gilles.delluc@orange.fr

Résumé

Les représentations des animaux de l'art paléolithique sont le plus souvent très fidèles au point de vue anatomique. Il en va différemment des représentations humaines. Les auteurs ont étudié un détail graphique, habituellement non traité dans les publications : les phanères.

Chez l'Homme, les phanères sont les cheveux, les divers poils (visage, corps, creux axillaires et pubis) et les ongles. Il est habituel d'en rapprocher les dents, pourtant d'origine et de composition bien différentes, mais faisant également partie de l'ectoderme.

Abstract: The depictions of animals in Palaeolithic art are most often very faithful from the anatomical point of view. The situation is very different where human representations are concerned. The authors have studied a graphical detail that is not usually discussed in publications : skin appendages.

In Man, these comprise the head of hair, the other various hairs (face, body, armpits and pubis) and the nails. It is usual to include the teeth, although they are of very different origin and composition, because they are also part of the ectoderm.

Introduction

Le mot « phanère », substantif masculin, est issu du grec phanerós, désignant ce qui est visible, apparent. Pourtant, jusqu'au présent essai, les phanères humains de l'art paléolithique n'ont pas fait l'objet d'une étude d'ensemble, mais seulement de citations ponctuelles, notamment à propos des représentations féminines en ronde bosse (les vénus) ou des œuvres gravées de La Marche (Vienne)(Delluc 1996 ; Delluc 2006 ; Delporte 1993 ; Duhard 1989 ; Duhard 1993 ; Duhard 1996 ; Pales & Tassin de Saint-Péreuse 1976). Les phanères humains sont les cheveux, les divers poils (visage, corps, creux axillaires et pubis) et les ongles. Ce sont des productions cutanées, tégumentaires, caractérisées par une kératinisation importante : elle leur confère leur solidité. On en rapprochera les dents, également d'origine ectodermique.

Une protéine passe-partout : la kératine

Les cheveux, les poils et les ongles des primates, nés respectivement au niveau d'un follicule pileux

ou d'une matrice unguéale, sont faits de kératine, une protéine insoluble. Sa molécule, hélicoïdale et fibreuse, s'enroule autour d'autres molécules de kératine pour former des filaments. Riche en acides aminés soufrés (cystéine surtout), elle est produite par les kératinocytes de la face profonde de l'épiderme. La mélanine, pigment issue des mélanocytes, la colore plus ou moins, la protégeant des rayons ultra-violets du soleil. Elle interfère donc avec la fabrication cutanée de la vitamine D, produite par ceux-ci et nécessaire à l'accrétion du calcium sur l'os. Chez les primates, les phanères contiennent plus de 90% d'exokératines ; la peau est rendue imperméable par les cytokératines.

Les cornes des bovidés (bovinés, caprinés et antilopes) sont composées de kératine pure formant un étui autour d'une cheville osseuse, le cornillon. Celles des rhinocéros sont faites de longues fibres de kératine agglomérées dans une gangue de kératine. Toutes ces cornes sont permanentes, sauf celle de l'antilope d'Amérique.

Les bois des cervidés sont des organes osseux vascularisés, sans étui de kératine. Ils sont caducs et, chaque année, la repousse des bois réalise une véritable « prouesse » calcique, sous le couvert d'un tissu tégumentaire avec épiderme et derme. Ce « velours » assure la protection, la vascularisation et l'innervation des bois. Il se dessèchera, une fois la croissance terminée, à la fin de l'été, le bois étant nourri par voie intra-osseuse (Crigel *et al.* 2001).

Les ongles plats sont caractéristiques des primates et des éléphants. Leur dureté est de 2,2 sur l'échelle de Mohs : ils rayent le gypse mais pas la calcite. Les autres animaux disposent d'ongles spécialisés (les griffes ou les sabots) et nos ongles en représentent sans doute un stade évolutif.

En première approximation, au Paléolithique supérieur, les Homo sapiens, hommes anatomiquement modernes, auteurs des œuvres artistiques pariétales et mobilières, étaient dotés de phanères semblables aux nôtres, à quelques détails près : l'abondance et la couleur de leur pilosité et de leur chevelure restent discutées, malgré la découverte récente du gène (récessif) MC1R (MelanoCortin 1 Receptor), présent depuis 100 000 ans sur plusieurs squelettes néandertaliens (El Sidrón en Espagne et Monti Lessini en Italie).

Les cheveux et la pilosité corporelle, d'une manière générale, sont des vestiges de l'évolution. Une bonne partie de l'énergie absorbée sous forme de nourriture est dépensée pour conserver notre corps à la bonne température. Les Australopithèques, tout comme la plupart des mammifères homéothermes, possédaient sans doute une toison cutanée pour concourir à maintenir une chaleur corporelle constante par temps de grand froid. Les cheveux protègent notre fragile cerveau, si proche du milieu extérieur, du froid et du chaud, notamment de l'ardeur du soleil. L'évolution humaine a apporté vêtements et coiffures.

Sur toute la surface du corps, sauf sur la paume des mains, la plante des pieds, les mamelons, les lèvres de la vulve et les glands pénien et clitoridien, les humains ont des follicules pilo-sébacés (1 million sur la tête et 4 millions sur le corps). Ils fabriquent des poils par kératinisation, lubrifiés par le sébum de chaque glande sébacée. Notons que, chez les humains, la vague pilomotrice ou horripilation (la « chair de poule » du frisson), provoquée par le froid, la peur ou le plaisir, agit au niveau d'un petit muscle arrecteur du poil présent dans chaque follicule pileux. C'est un réflexe très ancien, induit par des récepteurs du froid : les corpuscules de Krause. De nos jours, l'horripilation ne joue son rôle thermo-protecteur ou intimidateur que chez les animaux à fourrure.

Chevelures ou coiffures ?

Comment sont représentés par les Cro-Magnons les cheveux et les coiffures ? Dans les publications, le mot « coiffure » peut désigner à la fois la façon dont les cheveux sont coupés et apprêtés - « coiffés » par l'intéressé(e) ou par son coiffeur -, et, le cas échéant, le couvre-chef (bonnet, capuche, toque, coiffe, résille, bandeau...), deux acceptions pas toujours faciles à différencier. Nous suivrons ici la rigueur d'Henri Delporte (Delporte 1993), qui, dans ses descriptions, oppose nettement chevelure et coiffure.

Les reconstitutions anciennes ou actuelles des humains préhistoriques sont habituellement caractérisées par des cheveux très longs, mal coiffés et plus ou moins hirsutes : ainsi, par exemple, la statue de l'homme de Tautavel, les reconstitutions des Néandertaliens, dont celle de Frantisek Kupka dans *L'Illustration* du 20 janvier 1908 (un personnage, au faciès simiesque et très velu), et souvent même celles de nombre d'*Homo sapiens*, tels ceux dessinés et coloriés par l'abbé Henri Breuil (Breuil 1949), les personnages des dioramas des musées, les statues et mannequins en grandeur naturelle : ainsi la Madame Pataud d'Eirik Granqvist et les hominines de

la paléoplasticienne Élisabeth Daynès. Comme si, en coiffant correctement ses personnages, l'auteur redoutait qu'ils n'apparaissent pas comme vraiment « préhistoriques »

Sur la façade de l'Institut de Paléontologie humaine, à Paris, voici une exception inattendue : le personnage en bas-relief sculptant la vénus de Laussel, pour S.A.S. le prince Albert 1er de Monaco, porte des cheveux crépus. Cette œuvre de 1910 du sculpteur marseillais Constant Roux rappelle que l'on a considéré pendant longtemps, avec Marcellin Boule et Henri Vallois, les Homme de Grimaldi « comme des négroïdes sinon comme des nègres » [Boule & Vallois 1946], alors que, selon Armand de Quatrefages de Bréau, Cro-Magnon apparaissait comme l'ancêtre de la « race » blanche et, selon Léo Testut, Chancelade comme celui des Jaunes.

Parmi les coiffures ou couvre-chefs, on distingue aisément les coiffes ou bandeaux décorées en résille de perles ou de coquillages : ces « pin's » sont demeurés dans les sépultures. Ainsi, par exemple, celles de la Dame du Cavillon et de la vieille femme de la grotte des Enfants de Grimaldi, du « vieil » homme de Sungir, de l'enfant de la Madeleine ou du « jeune prince » d'Arène Candide. C'est moins facile ailleurs.

Les chevelures féminines concernent essentiellement de nombreuses statuettes européennes (de la France à la Sibérie), des figures féminines gravées sur support mobilier, (dont celles de la Marche) et de rares femmes gravées pariétales (Cussac et Pech-Merle).

Les statuettes féminines

En France, l'œuvre préhistorique la plus réaliste est la Dame de Brassempouy (Landes) (Fig. 1). Henri Delporte rappelle qu'elle porte sur sa tête « un quadrillage obtenu par l'intersection d'incisions verticales profondes et d'incisions horizontales moins appuyées », ayant évoqué parfois une perruque et, plus souvent, une capuche. Mais, sans récuser cette dernière interprétation, cet auteur pense que « la comparaison avec d'autres statuettes, dont celles de Willendorf et de Mal'ta, étaye l'hypothèse de la chevelure » (Delporte 1993, p. 27). Cette hésitation conciliante, entre chevelure et coiffure, se retrouve dans l'étude de nombreuses images de la femme par H. Delporte qui nous servira de référence (Delporte 1993).

Citons deux autres statuettes pyrénéennes. La vénus de Lespugue (Haute-Garonne), si on la renverse tête-bêche comme le propose Yves Coppens, semble porter de longs cheveux descendant en trian-

gle jusqu'au la taille. En revanche, la statuette de Bédeilhac (Ariège) paraît coiffée d'une épaisse capuche.



Figure 1: La Dame de Brassempouy (Landes). Cliché A. Leroi-Gourhan, coll. Delluc.



Figure 2: Le Polichinelle de Grimaldi (Italie). Cliché Musée de l'Archéologie Nationale.

En Italie, les grandes vénus de Parabita (Lecce) et surtout de Savignano (Bologne-Modène), le Polichinelle de Grimaldi (Fig. 2) et, à un moindre degré, le Losange (Ligurie) présentent une tête en

pointe « qui peut traduire une chevelure », selon H. Delporte. Mais le médecin ne peut manquer d'évoquer une déformation volontaire et irréversible de la tête par bandage du crâne depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, naguère fréquente en Europe (à Toulouse notamment) (Broca 1871), Asie et Amérique du Sud. La Tête « négroïde » (Grimaldi), fragmentaire, porte une « coiffure » rappelant celles de la Dame de Brassempouy et de la Femme à la tête quadrillée de Laussel.

En Europe Centrale, la vénus I de Willendorf (Basse-Autriche) arbore une chevelure, masquant le visage, « faite d'un tortillon qui s'enroule en spirale et se subdivise en plusieurs touffes », selon H. Breuil. Par ses alignements de « bossettes », note H. Delporte, elle rappelle quelques figurines russes de Kostienki, Gagarino, Mal'ta et Bouret'. En Tchéquie, le sommet du crâne de la célèbre vénus I de Dolni Vestonice présente 4 cupulettes ayant pu servir à assujettir une parure voire des mèches. La belle tête en ivoire (la vénus XV) porte une chevelure en chapeau cloche, bien séparée du visage par une incision et une tête fragmentaire en terre cuite de Pavlov est entièrement couverte par une coiffure ou une chevelure, envahissante comme à Willendorf, mais matérialisée par des lignes de petites cupules.

En Russie (groupe de Kostienki), les statuettes féminines de Kostienki 1 (notamment Kostienki 1-I 3, 1-I 83-1 et 1-I 83-2), en ivoire ou en calcaire, ont des têtes sub-sphériques, penchées en avant, entièrement couvertes de petites cupules réduisant la surface du visage à un petit ovale. La grande tête isolée 1-I est recouverte d'un quadrillage d'incisions très régulier rappelant la Dame de Brassempouy : on ne peut trancher entre chevelure et coiffure. À 200 km de là, la belle statuette d'Avdevo 76 porte une chevelure (cupulettes et incisions) bien délimitée sur le front et les tempes, descendant sur la nuque, derrière l'oreille droite, avec un visage aux traits détaillés. De même pour Avdevo 77 1 et 2. La station de Gagarino, à 100 km de Kostienki, a donné, entre autres, deux statuettes 1 et 2. La première, aussi obèse que celle de Willendorf, porte une chevelure ou coiffure faite d'incisions triangulaires ou curvilignes, sans visage indiqué ; l'autre voit son crâne coiffé d'une sorte de turban ou d'énorme béret, coiffure ou chevelure, sans détails incisés mais à fort bourrelet périphérique.

En Russie (Sibérie), les statuettes féminines de Mal'ta constitue une série très homogène. Une bonne douzaine d'entre elles portent une chevelure ou coiffure épaisse et longue : elle auréole le front, englobe le visage, sans en réduire la surface et en conservant ses traits, et retombe sur le dos. Parfois

seul le contour de cette coiffure ou chevelure est indiqué. Mais, ailleurs, cette coiffure ou chevelure est souvent schématisée par des incisions rectilignes longues (Mal'ta 10) ou larges et ondulées (1, 2 et 17), et surtout par des petits croissants (5, 9, 11, 24 et 14) ou des cupules rondes (19). Trois statuettes de Bouret', à une centaine de kilomètres de Mal'ta, ont une coiffure ou une chevelure analogue à celles de ce gisement.

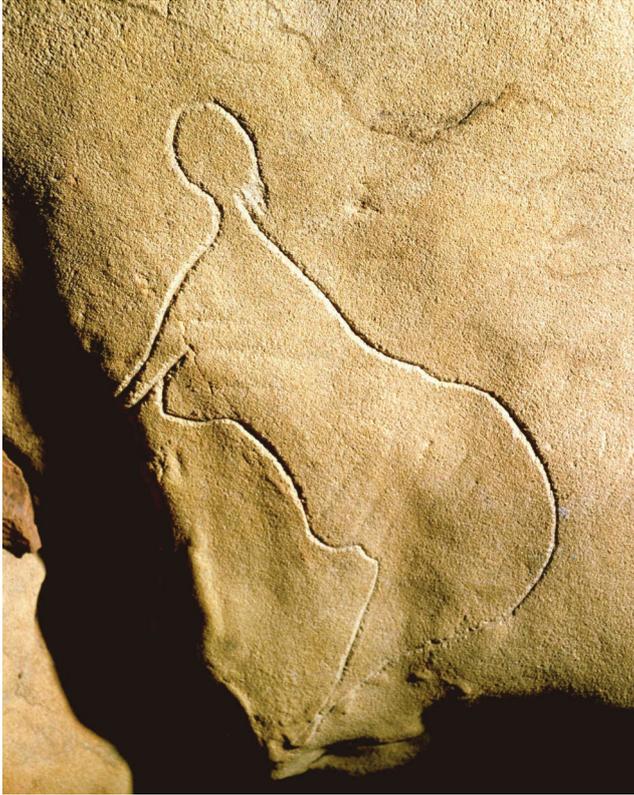


Figure 3: Une des figures féminines de Cussac (Dordogne). Photo de presse (Ministère de la Culture). Coll. SHAP.

Les femmes dans l'art mobilier

L'art mobilier présente peu de chevelure féminine. Sur la célèbre plaquette de schiste d'Enlène (Ariège), semblant bien représenter une scène de coït, la seule de l'art préhistorique, la femme est porteuse d'une longue chevelure. Ces cheveux tombant indique le sens d'observation de la scène : la femme serait donc accroupie en position génu-pectorale, chevauchée par son partenaire.

La belle lame osseuse gravée découverte à Isturitz (Pyrénées-Atlantiques) (autrefois dite « la Pour-suite amoureuse ») porte deux femmes, dont une seule conserve une tête. Ses cheveux sont rares et platement disposés : 5 traits légèrement curvilignes parallèles, interrompus par le collier, et un trait divergent sur la joue.

En revanche, la silhouette féminine gravée sur une plaquette de pierre de la grotte des Fadets

(Vienne) a une longue chevelure, descendant jusqu'aux fesses et faite d'une douzaine de traits se croisant en X allongé.

Les femmes dans l'art pariétal et sur blocs

L'art pariétal comporte très peu de figures féminines dotées d'une chevelure. Deux figures gravettiennes montrent une tête présentant quelques cheveux tombant au niveau de la nuque, composant une bien modeste queue de cheval : 3 traits sur deux figures de Cussac (Dordogne) (Fig. 3) ; une petite expansion en triangle du contour céphalique sur la femme du Plafond des Hiéroglyphes de Pech Merle (Lot).

La « femme à l'anorak », gravée dans la grotte de Gabillou (Dordogne), cache ses cheveux sous la capuche de son vêtement. C'est la seule femme habillée de façon explicite de tout l'art pariétal. Pour le vêtement, on peut en rapprocher les statuettes de Bouret' et de Mal'ta, et la figure féminine aux 6 « boutons », gravée sur une côte, de Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

Enfin est citée, dans la grotte de Llonín (Asturies), une figure féminine peinte avec un trait limitant la chevelure, ce qui n'est pas évident.

L'art sculpté sur bloc rocheux de Dordogne est un peu plus riche, avec la Femme à tête quadrillée de Laussel, dont le quadrillage (chevelure ou coiffure) envahit le visage, et la femme du petit bloc de Terme Pialat sur laquelle 3 traits parallèles semblent matérialiser la chevelure.

Les chevelures de la Marche (Vienne)

Ces figures gravées sur plaques ou sur plaquettes ont fait l'objet d'une minutieuse étude du Dr Léon Pales : 77 personnages analysables (Magdalénien moyen) (Pales & Tassin de Saint-Péreuse 1976, p. 51-52) (Fig. 4).

Sur ce total, 4 ont les cheveux masqués par un bonnet et 29 ont un crâne nu, correspondant à une calvitie ou à des cheveux très ras. Le vieillard barbu de la Marche semble bien frappé d'une calvitie majeure [Airvaux & Pradel 1984]. Il en va de même du vieillard barbu du bloc 60 de la Marche. L'âge de ces sujets fait penser à une alopécie androgénique plutôt qu'à une folliculite ou à une teigne décalvante.

Chez les 33 sujets à cheveux ras ou courts, on décompte une femme présumée, 6 hommes et 26 sujets indéterminés (peut-être plus des hommes que des femmes). Dans 4 cas, les cheveux sont courts (2 en brosse, 1 en îlots, 1 presque ras).

Chez les 28 sujets à cheveux longs, 18 portent des cheveux filiformes tombants (1 jusqu'à l'oreille, 14

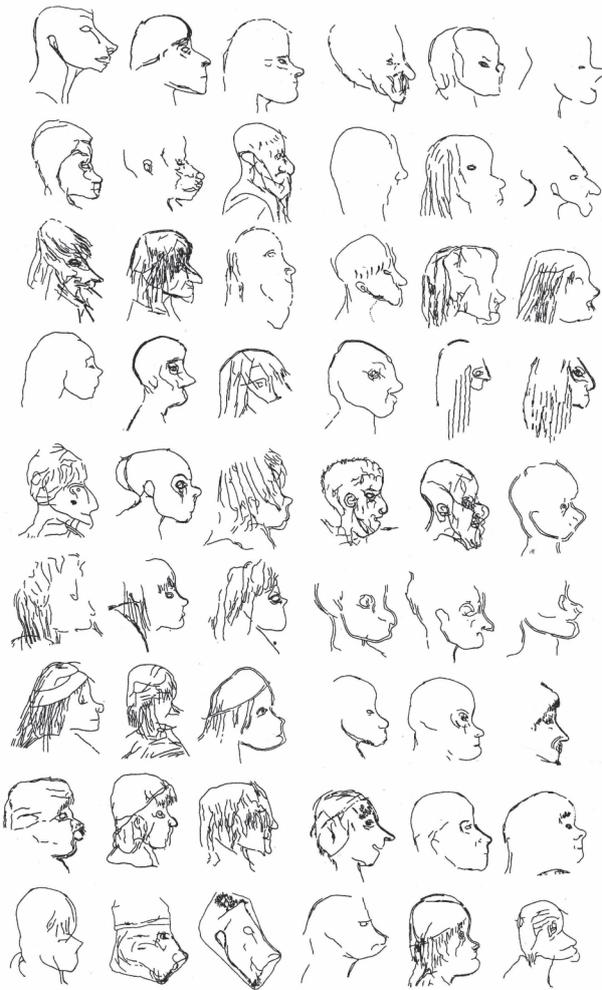


Figure 4: Quelques chevelures de la Marche (Vienne), d'après L. Pales (Pales et Tassin de Saint-Péreuse 1976, P. 65).

jusqu'à la nuque et 3 jusqu'aux épaules), tandis que 10 portent des cheveux filiformes nattés très fins (dont 1 catogan).

Parmi les 18 sujets à cheveux longs tombants, on décompte 2 hommes, 6 femmes et 10 indéterminés. Parmi les 10 porteurs de cheveux longs nattés, il n'y a pas d'homme mais 3 femmes et 7 indéterminés. Soit, sur ces porteurs de cheveux longs, 2 hommes, 9 femmes et 17 indéterminés.

En outre, chez 30 sujets, on note d'autres particularités : 17 franges en scie ou en feston ; 6 couronnes ; 7 mèches frontales en visière, parfois isolées.

En définitive, à la Marche, deux conclusions peuvent être avancées avec prudence :

- 1 - Le port d'un couvre-chef concerne plutôt les femmes : 1 homme, 5 femmes, 11 indéterminés. On peut distinguer : 3 voire 5 bandeaux, 8 voire 12 bonnets (dont 2 cagoules ou capuchons).
- 2 - Le port des cheveux courts serait plutôt le fait des hommes, celui des cheveux longs celui des femmes.

À ces observations, on peut ajouter, parmi les œuvres gravées de la Marche, le célèbre couple décrit avec humour comme « un certificat de mariage » par l'abbé Breuil. En bref, c'est un couple enlacé avec « un sein et des cheveux longs chez le personnage de gauche, tenant par le cou celui de droite, tout en fléchissant la cuisse pour favoriser la pénétration du pénis en érection de son partenaire » (Duhard 1996, p. 87 et 148-149, fig. 57). Et, peut-être retiendra-t-on ici la « femme » du couple (?) de l'abri Murat, en position génu-pectorale, paraissant arborer, contrairement à son partenaire, quelques traits parallèles au niveau du crâne (Duhard 1996, fig. 61a et b, p. 93).

Les chevelures masculines dans l'art mobilier

En dehors des chevelures ou coiffures de la Marche, auxquels il faut ajouter un petit personnage très chevelu avec frange décrit par J. Airvaux (Airvaux 2001, p.111 ; Duhard *et al.* 2014, p. 69, fig. 173-174), deux ou trois autres sujets masculins semblent arborer une chevelure : l'homme ithyphallique de Dourdan, sur un bâton percé (longue chevelure avec mèche frontale) ; deux belles têtes chevelues et barbues, très réalistes, l'une d'Isturitz (avec cheveux, sourcils, moustache et barbe en collier), de profil sur plaquette de grès (de Saint-Périer 1930, p. 93, fig. 76-1), l'autre, de face sur os (avec cheveux, sourcils, barbe, voire moustache), dite de Pécchialet mais d'origine douteuse.

D'autres têtes sont très peu chevelues, telles : le « Sorcier » de Lourdes (3 traits parallèles temporo-pariétaux et longue barbe) (Duhard 1996, fig. 46, p. 71) ; le chasseur à l'aurochs de Laugerie-Basse (4 traits) (Duhard 1996, p. 101, fig. 67a) ; l'homme gravé sur galet de la Colombière (4 traits et un menton hypertrophié, strié de petits traits) (Paillet & Man-Estier 2010, fig. 40, p. 84-85) ; l'homme à l'ours du Mas d'Azil (4 traits) (Duhard 1996, fig. 70, p. 107). Ils pourraient évoquer une alopécie androgénique sévère, proche d'aboutir à une calvitie complète comme chez le vieil homme avec sourcils et barbe fleuve de la Marche (Airvaux & Pradel 1984, p. 214, fig. 5).

Les chevelures masculines dans l'art pariétal

Sous terre, les représentations masculines sont rares.

En Dordogne, voici l'homme affronté à un bison de Villars (Delluc & Delluc 1974, p. 51) : de sa tête se détache une longue chevelure ou flotte une longue coiffure. Inversement la tête schématique de Gabillou ne montre qu'une dizaine de courts poils hérissant le cuir chevelu (Gaussen 1964, n° 54, pl. 8, fig. 3).



Figure 5: Un visage humain dessiné à l'argile. Cheminée du mammoth de Bernifal (Dordogne). Cliché Delluc.

Suzanne de Saint-Mathurin décrivait au Roc aux Sorciers 2 têtes humaines, sur paroi et plaquette, l'une avec un sourcil et l'autre avec quelques cheveux (Duhard 1996, p. 60 ; Lakovleva et Pinçon 1997).

Enfin, parmi les « sorciers » composites magdaléniens, le crâne de chacun comporte quelques poils appartenant à la dépouille animale qu'ils ont revêtue : entre des cornes à Gabillou (Gaussen 1964, n° 204, pl. 35-2) ; sous des bois de cervidé aux Trois-Frères (avec de grandes oreilles, une longue barbe et des doigts griffus) (Breuil 1952, fig. 129 et 139). Il en va de même des trois « ratapas », diabolotins à tête et cornes de chamois, dépouille animale et queue longue, gravés sur le bâton perforé de l'abri Mège de Teyjat (Capitan *et al.* 1909, fig. 5). On peut en rattacher « l'être composite » gravé à l'aide de nombreux traits fins n° 77 de la grotte de Fontanet, sans doute revêtu d'un « pelage animal », dont la tête velue est « proprement zoomorphe » (Vialou 1986, p. 46-47, fig. 9).

André Leroi-Gourhan avait d'abord imaginé que la Licorne de Lascaux était peut-être la représentation de deux hommes revêtus d'une dépouille animale. L'épaisseur du trait de contour noir du crâne lui semblait figurer vaguement la chevelure et la barbe d'un homme (Leroi-Gourhan 1965, p. 254).

Enfin, la grotte de Marsoulas a fourni, entre autres têtes barbues, une tête masculine semblant por-

ter quelques cheveux pariéto-temporaux et une dizaine de poils de barbe.

Restent les crânes sans chevelure : parmi eux, citons les hommes de Saint-Cirq et de Sous-Grand-Lac (Delluc & Delluc 1971 ; Delluc & Delluc 1982 ; Delluc & Delluc 1984 ; Delluc & Delluc 1987) et, aux deux âges opposés de la vie, les crânes des enfants du réseau Guy-Martin (Airvaux 2001, p. 134-137 ; Duhard *et al.* 2014, p. 61-62, fig. 145 à 149) et de la Marche (Pales & Tassin de Saint-Péreuse 1976, n° 27, p. 58).

La pilosité faciale : sourcils, barbe et moustache

Les dessins animaliers paléolithiques ne manquent pas de reproduire avec soin, notamment chez les bisons, la barbe et le fanon. En revanche, le dessin de la pilosité faciale est assez peu fréquent sur les visages humains gravés ou peints.

Traditionnellement, on avance que ces poils du visage, induits par la testostérone, protégeraient du soleil, des poussières et des pollens lors des longues chasses masculines et séduiraient leurs compagnes. Quant aux sourcils, communs aux deux sexes, ils permettent d'exprimer des émotions, une surprise ou une désapprobation, tout en protégeant les yeux de la pluie.

Quelques visages humains comportent à la fois cheveux et barbe : les hommes d'Isturitz, Gabillou, Marsoulas (Fritz & Tosello 2010 ; Plénier 1984), Péchialet, le Roc aux Sorciers, Lourdes, le vieil homme de la Marche, le Dieu des Trois-Frères et peut-être la Licorne de Lascaux). En outre, il convient de citer quelques visages de profil humains, avec ou sans cheveux, mais avec sourcil voire orbite plus ou moins détaillés et les hommes moustachus et barbues de la Marche. Le total des observations se monte à une douzaine, avec notamment, d'après Léon Pales [Pales & Tassin de Saint-Péreuse 1976], un humain avec une moustache seule (obs. 26-1), deux avec moustache et barbe (obs. 6 et 7) et huit avec barbe seule (obs. 9, 20-I, 20-II, 26-III, 33-I, 34-I, 60-I et 60-II), sans compter le vieil homme de la plaquette trouvée par le Dr L. Pradel.

Une pièce mobilière s'ajoute à ces calculs : le galet de la Madeleine avec, sur une face, un homme barbu à la tête « bestialisé », selon l'expression utilisée par A. Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan 1965, p. 99), et une femme sur l'autre. Enfin, sous terre, on peut conclure en citant un homme du Portel, à la silhouette rouge avec un phallus naturel de calcite et, au menton, une étroite barbe en pointe (Breuil &

Jeannel 1955, fig. 23), deux visages de Bernifal (Delluc & Delluc 1994 ; Delluc *et al.* 1995), dessinés au trait, avec sourcils (Fig. 5) et, enfin, pour la gravure, la tête du sujet 92-2 avec barbe en pointe des Combarelles (Archambeau 1991, p. 125).

La pilosité corporelle

Les Paléolithiques n'ont pas manqué de représenter la pilosité corporelle des animaux : à Chauvet le pelage des félins ; à Lascaux les robes des chevaux et des aurochs (grands taureaux blancs et noirs et vaches rouges) et des bisons (dont celui muant de la Nef), y compris le pinceau pénien ; à la Forêt et à la Mouthe les marques métamériques des rennes ; à Rouffignac les jarres des mammoths.

Sans revenir sur les ratapas de Teyjat, le sorcier musicien des Trois-Frères et l'« être composite » de Fontanet, vêtus de dépouilles animales, notons que la pilosité corporelle des humains n'est guère représentée. On observe sur l'« être composite » de Fontanet, un bassin marqué de nombreux traits fins (hanches, fesses, pubis, mollet gauche), qui peuvent être des poils ou simplement des traits indiquant le relief. Le Dr J.-P. Duhard (Duhard 1996, p. 51) exclut cette figure du groupe de humains composites devant l'absence de « trophées crâniens » (cornes ou bois). Selon Henri Delporte et Jean-Pierre Duhard, on note aussi, sur la femme n°1 de la ci-devant « Poursuite amoureuse » d'Isturitz (Duhard 1993, p. 110-111 et pl. XXXVI, fig. 4a et b), quelques poils, disposés en étroites bandes, sur le sein droit (4 bandes), la face antérieure de la cuisse (2 bandes) et postérieure du mollet (1 bande) droits et sur la ligne ombilico-pubienne (2 bandes). De même, selon Jean-Pierre Duhard, sur la Femme au renne de Laugerie-Basse (Duhard 1996, fig. 93, p. 163), des traits fins sur l'abdomen (disposés en 4 rubans de courtes hachures de l'aisselle gauche jusqu'au pubis) et sur la face externe de la cuisse droite (des petits traits en désordre). Mais ces bandes peuvent aussi correspondre à des scarifications, des vergetures, des tatouages ou des traits de peinture.

L'homme barbu, gravé sur os, de la Colombière présente de courtes incisions obliques parallèles semblant matérialiser le contour de son abdomen : toison ou vêtement ? (Paillet & Man-Estier 2010, fig. 40, p. 84-85). De même, sur l'homme à l'ours de la rondelle osseuse du Mas d'Azil (avers et revers), on distingue de courtes incisions plantées tout le long du trait de contour dorso-lombaire et thoraco-pubien, mais pas des membres : on ne sait s'il s'agit de la pilosité ou d'un artifice graphique pour indiquer le relief (Duhard 1996, p. 107, fig. 70). On trouve les mêmes incisions sur le contour fessier et les bords

des membres inférieurs de l'homme couché dit « le Chasseur à l'Aurochs » de Laugerie-Basse : elles appellent la même réserve (Duhard 1996, p. 101-103 et fig. 67a et b).

La pilosité pubienne

Elle fait partie des caractères sexuels secondaires et apparaît à la puberté. C'est « un signal déclencheur et identificateur primordial caractérisant la femelle humaine adulte » (Zwang 1997). Pour certains, elle permettrait la diffusion des phéromones et assurerait une protection naturelle notamment contre les microbes, mais non contre les parasites. Au Paléolithique, la représentation de cette pilosité sexuelle ne concerne que les vulves en vue pubienne. Elle n'est pas notée chez l'homme non plus que la pilosité axillaire. Elle peut être figurée par la gravure ou par la peinture.

Trois plaquettes de la Marche comportent des traits gravés plus ou moins rayonnants figurant la toison génitale (Duhard *et al.* 2014, p. 69-70, fig. 173-174, 177, 178-179). Un bâton percé bifide du Placard, connu depuis G. de Mortillet, est fendu par une fente vulvaire auréolée de 16 petites stries verticales en 3 rangées (Duhard *et al.* 2014, p. 79 et fig. 208-209). Laugerie-Basse et la Marche ont fourni chacune un galet orné d'un triangle verticalement strié qui pourrait faire évoquer une toison pubienne, mais sans indication de la fente médiane (nous n'avons pas cru pouvoir les retenir comme images vulvaires certaines) (Duhard *et al.* 2014). De même pour une pièce analogue de Mézine (Ukraine).

En revanche, 55 incisives lactéales de poulain de la Marche, évoquant un tronc humain, ont été gravées de stries, souvent entrecroisés, dans le sillon triangulaire ou trapézoïdal situé entre les 2 reliefs latéraux de la face linguale de la couronne : ils simulent ainsi la racine des cuisses encadrant une vulve en vue pubienne explicite (Fig. 6). Le Roc-aux-Sorciers en a fourni 19 du même modèle (Duhard *et al.* 2014, p. 81 et fig. 214, 215 et 216) et Gaudry (Charente) une seule (Airvaux 2001, p. 180-189).

Sous terre, des vulves rehaussées de pigment noir, représentant la toison pubienne, ont été décrites : 2 à Chauvet (dont une encadrée de deux cuisses rudimentaires) (Duhard *et al.* 2014, p. 39-41, fig. 58 et 62; Le Guillou 2001, p. 167-171) et, peut-être, une à Margot (du pigment noir dans un triangle naturel sous une rotundité pariétale évoquant un abdomen de femme enceinte) (Duhard *et al.* 2014, p. 72 et fig. 186 ; Pigeaud *et al.* 2012).



Figure 6: Une incisive lactéale de poulain. La Marche (Vienne).
Cliché Delluc.



Figure 7 Doigts d'onychophage (moulage). Fontanet (Ariège).
Cliché D. Vialou.

Enfin, une des images vulvaires dessinées en rouge à Tito Bustillo (Espagne) s'accompagne d'une demi-douzaine de courts traits sus-jacents, traduisant probablement la toison pubienne.

Les ongles

Les félins et les ours de l'art préhistoriques exhibent souvent leurs griffes, que celles-ci soient rétractiles (félins de Lascaux) ou non rétractiles (patte d'ours de la plaquette de « l'homme à l'ours » du Mas d'Azil. De même pour le Dieu des Trois-Frères.

Il n'en va pas de même des ongles humains. L'extrémité des doigts est tantôt pointue, effilée, tantôt arrondie sans indication des ongles.

On doit se contenter de trois observations : 1 - Une petite motte argileuse plaquée sur la paroi de la grotte ornée de Paulin-Cournazac, montre, à une dizaine de reprises, la trace d'une pulpe digitale coiffée par le trait en croissant laissé par un ongle long; 2 - Parmi bien d'autres, deux doigts ont laissé leur empreinte dans le sol argileux de la galerie profonde de la grotte de Fontanet. L'un, au moins, est celui d'un onychophage, c'est-à-dire d'un doigt à l'ongle rongé, comme nous l'a indiqué le Pr Denis Vialou (Vialou 1986) (Fig. 7) ; 3 - Enfin, dans la grotte de Combe-Nègre (Lot), sont dessinés 2 chevaux superposés et « les 2 animaux ont été tracés avec le doigt enduit de pigment noir. La tête du cheval inférieur et le profil dorsal du cheval supérieur ont été dessinés par un fin tracé de 1 à 2 mm seulement de largeur, sans doute avec le bord de l'ongle trempé dans le colorant assez fluide » (Lorblanchet 2010, p. 390). Michel Lorblanchet a observé des traits analogues dans l'art australien.

Les dents

Les dents animales sont assez souvent dessinées par l'artiste paléolithique. Par exemple, les félins de Blanchard et de la Marche (avec parfois une erreur anatomique), le serpentiforme de Baume Latrone et les crânes de chevaux du Mas d'Azil en témoignent. Les défenses des mammoths, c'est-à-dire leurs incisives supérieures, également, avec parfois une erreur dans leur implantation, placée trop haut : temporale et non maxillaire (Canecaude et grotte du Mammouth de Domme).

Les dents des primates, ancrées dans l'os alvéolaire des maxillaires, sont bien différentes. L'émail au niveau de la couronne et le ciment au niveau de la racine sont, comme les os, plus ou moins minéralisés (respectivement 97 et 70%) par l'hydroxyapatite, minéral appartenant à la famille des phosphates de calcium. La dentine, située sous l'émail et le ciment, forme aussi la racine. Elle contient la pulpe qui permet l'innervation et la vascularisation de la dent. La longueur de la mandibule des Homo sapiens fait penser qu'ils avaient moins d'ennuis que

nous avec leurs dents de sagesse et leur occlusion dentaire.



Figure 8: Rouffignac. Un face à face énigmatique. Cliché A. Leroi-Gourhan, coll. Delluc.

Sur le crâne de certains Ibéro-Maurusiens cromagnoïdes, vieux seulement de 10 000 ans, on constate une étrange coutume : l'avulsion des incisives et des canines des deux maxillaires avec lésions osseuses, sans doute pour le port d'un ornement, comme un labret : à El Omaria Médéa, Khenget el Mouhaâd et Khenget el Mouhaâd (Musée national du Bardo, Alger).

Les humains, dans les rares cas où ils ouvrent largement la bouche, sont habituellement représentés sans dents : ainsi les deux personnages en tête-à-tête de Rouffignac (Fig. 8) ; la Marche n^{os} 29 et 60; l'ithyphallique gravé sur schiste d'Isturitz et quelques autres.

Une représentation un peu surprenante est l'anthropomorphe, dit aussi « le cynocéphale », de la grotte du Ker de Massat (Ariège). Paraissant coiffé d'une chevelure en capuche et très prognathe, sans front ni menton, il ouvre une large gueule et démasque des dents implantées sur chaque mâchoire : au total, sous la forme de 8 simples traits et 3 petits rectangles sur le relevé de C. Barrière (Barrière 1990, p. 35, fig. 11 (dépliant), fig. 15 et pl. 12). Ce person-

nage est sans doute à classer parmi les hommes parés d'une dépouille animale.

Conclusion

Au terme de ce court essai sur les phanères humains, il apparaît que la chevelure et la pilosité corporelle ont été peu souvent mises en exergue dans les représentations humaines, contrairement au pelage des animaux représentés.

À propos des exceptionnelles représentations humaines de la Marche, et pour ce seul site magdalénien, il a été remarqué que le port d'un couvre-chef concernait plutôt les femmes et que le port des cheveux courts serait plutôt le fait des hommes. En définitive, pour l'ensemble des sites, en dehors de quelques coiffures en maigre queue de cheval, les têtes féminines sont souvent couvertes d'une coiffure sophistiquée qui évoque plus un bonnet qu'une chevelure. Les têtes masculines, rares il est vrai, sont souvent totalement nues.

En dehors de quelques images vulvaires colorées ou striées, évoquant clairement une toison pubienne, les représentations de la pilosité corporelle, tant chez les femmes que chez les hommes, se réduisent le plus souvent à quelques poils follets.

Ces remarques amènent à faire des comparaisons avec ce que l'on observe dans les peuples nordiques, où les chevelures blondes ou rousses dominent, où la pilosité est peu abondante et peu visible, où les coiffures, pour se protéger du grand froid, sont souvent très recherchées. Ces remarques sont en totale contradiction avec l'idée actuelle - du moins dans le monde méditerranéen - qui voit dans la barbe, la moustache et la chevelure des signes de virilité et de sagesse.

Il est aussi surprenant que les ongles ne soient jamais figurés, même à l'extrémité des doigts lorsque ceux-ci sont représentés, il est vrai très rarement. La même remarque s'applique aux dents, jamais figurées sur les visages humains.

Références

Airvaux J. (2001) - *L'Art préhistorique du Poitou-Charentes. Sculptures et gravures des temps glaciaires*. Paris, La Maison des Roches éditeur.

Airvaux J. & Pradel L. (1984) - Gravure d'une tête humaine de face dans le Magdalénien III de la Marche, commune de Lussac-les-Châteaux, Vienne. *Bull. de la Soc. préhist. fr.* 81:212-215.

Archambeau M. & C. (1991) - Les figurations humaines pariétales de la grotte des Combarelles. *Gallia Préhistoire* 33-1:53-81.

- Barrière C. (1990) - *L'Art pariétal du Ker de Massat*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Boule M. & Vallois H. (1946) - *Les Hommes fossiles. Éléments de paléontologie humaine*, 3rd edition. Paris, Masson.
- Breuil H. (1949) - *Beyond the Bounds of History*. London, Gawthorn.
- Breuil H. (1952) - *Quatre cents siècles d'art pariétal*. Montignac, Centre d'études et de documentation préhistoriques.
- Breuil H. & Jeannel R. (1955) - La grotte ornée du Portel à Loubens (Ariège), *l'Anthropologie* LIX:197-204.
- Broca P. (1871) - Sur la déformation toulousaine du crâne. *Bull. de la Société d'anthropologie de Paris* 6(6):100-131.
- Capitan L., Breuil H., Bourrinet P., Peyrony D. (1909) - Observations sur un bâton de commandement orné de figures animales et de personnages semi-humains. *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris* XIX:63-76.
- Crigel M.-H., Balligand M., Heinen E. (2001) - Les bois de cerf ? Revue de littérature scientifique. *Annales Médicales Vétérinaires* 145:25-38.
- Delluc B. & G. (1971) - La grotte ornée de Sous-Grand-Lac (Dordogne). *Gallia Préhistoire* 14:245-252.
- Delluc B. & G. (1974) - La grotte ornée de Villars (Dordogne). *Gallia Préhistoire* 17(1):1-67.
- Delluc B. & G. (1982) - Les trois figures humaines de la grotte de Saint-Cirq (Dordogne). *Ars Praehistorica* 1:147-150.
- Delluc B. & G. (1984) - Grottes de Sous-Grand-Lac et de Saint-Cirq. In: *L'Art des Cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Paris, Ministère de la Culture, Imprimerie nationale, p. 178-179, 210-213.
- Delluc B. & G. (1987) - La grotte ornée de Saint-Cirq (Dordogne). (Hommage à A. Leroi-Gourhan). *Bull. de Soc. Préhist. frse.* 84:364-393.
- Delluc B. & G. (1994) - Un masque caché dans la grotte de Bernifal. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord* 121:469-474.
- Delluc B., Delluc G., Vialou D. (1995) - Une étude de l'abbé Henri Breuil sur la grotte de Bernifal (Meyrals). *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord* 122:21-37.
- Delluc G. avec la coll. de B. Delluc & M. Roques (1996) - *La Nutrition préhistorique*. Périgueux, Pilote 24.
- Delluc G. (2006) - *Le sexe au temps de Cro-Magnon*. Périgueux, Pilote 24.
- Delporte H. (1993) - *L'image de la femme dans l'art préhistorique*, 2nd édition. Paris, Picard.
- Duhard J.-P. (1989) - *Le réalisme physiologique des figurations féminines du Paléolithique supérieur*. Thèse Université Bordeaux.
- Duhard J.-P. (1993) - *Réalisme de l'image féminine paléolithique*. Bordeaux, Cahiers du Quaternaire 19.
- Duhard J.-P. (1996) - *Réalisme de l'image masculine paléolithique*. Grenoble éditions, Jérôme Million.
- Duhard J.-P., Delluc B., Delluc G. (2014) - *Représentation de l'intimité féminine dans l'art paléolithique en France*. ERAUL 136, Liège.

- Fritz C. & Tosello G. (2010) - *Marsoulas, renaissance d'une grotte ornée*. Paris, Editions Errance.
- Gausсен J. (1964) - *La grotte ornée de Gabillou (près Mussidan, Dordogne)*. Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, Mémoire n° 3, Delmas et CNRS.
- Iakovleva L. & Pinçon G. (1997) - *La Frise sculptée du Roc-aux-Sorciers*, Paris, éditions du CTHS-RMN (Documents préhistoriques 9).
- Le Guillou Y. (2001) - Les représentations humaines. In: *La grotte Chauvet. L'art des origines* (sous la dir. de J. Clottes). Paris, édition du Seuil, p. 167-171.
- Leroi-Gourhan A. (1965) - *Préhistoire de l'Art occidental*. Paris, Mazenod.
- Lorblanchet M. (2010) - *Art pariétal. Grottes ornées du Quercy*. Rodez, éditions du Rouergue.
- Paillet P. & Man-Estier E. (2010) - Les oeuvres d'art de l'abri magdalénien de la Colombière (Neuville-sur-Ain, Ain). Nouvelle étude d'une collection majeure de l'art mobilier paléolithique. *Préhistoire du Sud-Ouest* 18-2010-1:35-104.
- Pales L. & Tassin de Saint-Péreuse M. (1976) - *Les Gravures de la Marche. Les humains*. Bordeaux, Delmas.
- Pigeaud R., Hinguant S., Paitier H., Pommier V., Bonic P. with collaboration of Berrouet F., Pinel M.-D., Redou A. (2012) - La grotte Margot (Thorigné-en-Charnie, Mayenne) : un sanctuaire complexe aux influences multiples. *Bull. de la Soc. Préhist. de l'Ariège-Pyrénées* LXVII:81-101.
- Pinçon G. (sous la dir. de) (2009) - *Le Roc aux Sorciers: art et parure du Magdalénien. Catalogue des collections*, Réunion des musées nationaux (et en ligne).
- Plénier A. (1984) - La grotte de Marsoulas. In: *L'Art des Cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Paris, Ministère de la Culture, Imprimerie nationale, p. 446-450.
- Roussot A. (2013) - *L'art préhistorique*. Bordeaux, Éditions Sud Ouest.
- de Saint-Périer R. (1930) - *La grotte d'Isturitz, I, le Magdalénien de la Salle de Saint-Martin*. Paris, Masson.
- Vialou D. (1986) - *L'art des grottes en Ariège magdalénienne*, XXIIe supplément à Gallia Préhistoire. Paris, éditions du CNRS.
- Zwang G. (1997) - *Le Sexe de la femme*. Paris, La Musardine.